



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 2 mai 2019 à 18 heures,
Au siège de GRAND LAC

Présents :

AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
LA BIOLLE
BOURDEAU
LE BOURGET DU LAC
CHINDRIEUX
DRUMETTAZ-CLARAFOND
ENTRELACS
ENTRELACS
GRESY-SUR-AIX
MOUXY
ONTEX
PUGNY-CHATENOD
RUFFIEUX
SAINT OFFENGE
SAINT OURS
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE
TRESSERVE
VIVIERS-DU-LAC
VOGLANS

Dominique DORD
Renaud BERETTI
Michel FRUGIER
Blandine BELLANCA
Jean-Marc DRIVET
Marie-Pierre FRANCOIS
Marie-Claire BARBIER
Nicolas JACQUIER
Bernard MARIN
Claude GIROUD
Robert CLERC
Gabrielle KOEHREN
Jacques CURTILLET
Jean-Guy MASSONNAT
Olivier ROGNARD
Bernard GELLOZ
Christian REBELLE
Denise DE MARCH
Jean-Claude LOISEAU
Robert AGUETTAZ
Yves MERCIER

Départ après la 14^{ème} délibération
Pouvoir d'Éudes BOUVIER

Départ après la 11^{ème} délibération

Absents excusés :

CONJUX
SAINT PIERRE DE CURTILLE

Claude SAVIGNAC
Sylvie L'HEVEDER

Autres présents non votants :

Yves GRANGE
Christophe DERIPPE
Jean-François BRAISSAND
Frédéric GIMOND
Laurent LAVAISSIERE
Christophe PIRAT
Christophe TOUZEAU
Véronique MERMOUD
Julie ECALARD
Estelle COSTA de BEAUREGARD

ENTRELACS
ENTRELACS
ENTRELACS
Directeur Général des services
Directeur Général Adjoint des services
Directeur des services à la population
Directeur du pôle Eau
Directrice du pôle Aménagement
Responsable Communication et relations publiques
Responsable juridique et des assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 25 avril 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 19 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 21 présents, et 22 votants.

DÉLIBÉRATION

N° : 1 Année : 2019

Exécutoire le : 06 MAI 2019

Affichée le : 06 MAI 2019

Visée le : 06 MAI 2019

MARCHES PUBLICS**Marché n°2019 - 12 – Signalisation verticale - Attribution**

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée la tenue de la Commission d'Appel d'Offres du 5 avril 2019 concernant la prestation de fourniture et de pose de signalisation verticale.

La consultation a été menée selon une procédure d'appel d'offre, sans montant minimum ni maximum.

La date de remise des plis a été fixée au 25 mars 2019.

Deux offres ont été reçues, toutes les offres ayant été jugées selon les critères suivants :

- 70 % prix
- 30% valeur technique jugée sur le mémoire technique et la fourniture d'échantillons

La Commission d'appel d'offre du 5 avril 2019 propose de retenir le groupement d'entreprises **SIGNAUX GIROD EST/SIGNAUX GIROD**, domicilié Chemin de la Balme ZI Les Berthilliers 71850 CHARNAY-LES-MACON.

Le montant du devis d'aide au dépouillement est de 24 871,31 € HT.

Pour une complète information de l'assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché sont à sa disposition auprès du service marché.

Les crédits inscrits au budget transports urbains Grand Lac seront imputés au programme d'investissement « Sécurisation des lignes ».

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché ci-dessus énoncé avec l'entreprise indiquée ainsi que toutes les pièces afférentes.

Aix-les-Bains, le 2 mai 2019

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 21
- Votants : 22
- Pour : 22
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Marché n. 2019-12 - Signalisation verticale - Attribution

Date de transmission de l'acte : 06/05/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 06/05/2019

Numéro de l'acte : d2861 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20190502-d2861-DE

Date de décision : 02/05/2019

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics

1.1.1. Délibérations

1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)